

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2025/68

QUESTION N°17

OBJET : URBANISME / INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DES PARCELLES PRESUMÉES DANS MAÎTRES : AT1407 – AW322 – AT741 – AT425 – AV53

L'an deux mille vingt-cinq

Le dix-sept septembre

A vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 septembre 2025, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX
Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT- Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Pascal KLINGLER - Josiane THOMAS - Maria GUYON - Florence DOUILLON
Frédéric CLAUX - Nadine MEUNIER – Eric COUDERCHON - Eric NOIRET
Brigitte SCHMIDT - Annie METAY - Eric BOSC - Patrick MURCIA - Christophe BATTAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Jean-Claude CHEVRIER a donné procuration à Isabelle CHOCHON-LAMBERT
Jocelyne BINET a donné procuration à Claude CAUET
Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Michel VALLADE
Fabien CUVILLIER a donné procuration à Fahed HADJI
Amélie SANDRIN a donné procuration à Pascal KLINGLER
Christophe CONNAN a donné procuration à Nadine MEUNIER
Mathilde MISSLIN a donné procuration à Eric BOSC

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

Souleymane SANOGO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Eric NOIRET

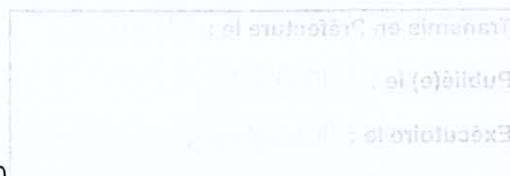
Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votants : 28



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment ses articles L.1123-1 et L.1123-2,

Vu le Code Civil, notamment son article 713,

Considérant que les services castraux ont assuré que le dernier propriétaire des parcelles : AT1407 – AW322 – AT741 – AT425 – AV53, Monsieur Victor Clément Noé LANDRON, né le 08 juin 1904 à Rosny-sous-Bois (93), demeurant 30, rue Bénoni Crosnier à Herblay (95220) est décédé à Herblay le 11 mars 1969,

Considérant que le propriétaire des parcelles : AT1407 – AW322 – AT741 – AT425 – AV53 est décédé depuis plus de 30 ans,

Considérant que les services castraux ont assuré que la seule héritière connue des parcelles : AT1407 – AW322 – AT741 – AT425 – AV53, était Madame Jeanne Marie Francine BARREYRE, née le 05 mars 1907 à Herblay, demeurant Le Bourg – Rentières (63), décédée à RENTIERES le 03 mars 2004, n'a jamais accepté la succession,

Considérant que les services du Domaine ont confirmé que l'Etat n'est pas entré en possession de ces biens,

Considérant que ces biens reviennent à la Commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- ✓ **EXERCER** ses droits en applications des dispositions de l'article 713 du Code Civil, afin de pouvoir prendre possession desdits biens
- ✓ **AUTORISER** Monsieur Michel VALLADE, en sa qualité de maire à signer le procès-verbal de prise de possession de plein droit d'un bien sans maître
- ✓ **AUTORISER** Monsieur Michel VALLADE à signer l'acte de dépôt qui publiera le procès-verbal de prise de possession de plein droit d'un bien vacant sans maître

Transmis en Préfecture le : 19/09/2025

Publié(e) le : 19/09/2025

Exécutoire le : 19/09/2025

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET
AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 17 SEPTEMBRE 2025**

LE MAIRE



MICHEL VALLADE

